

**PLUS DE VIE DANS LES TERRITOIRES
AVEC UNE AGRICULTURE
ÉCONOMIQUEMENT PÉRENNE**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN

NOS PRIORITÉS

Plus de vie dans les territoires
avec une agriculture
économiquement pérenne

**ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DANS SES
TRANSITIONS ÉCONOMIQUE,
ENVIRONNEMENTALE,
CLIMATIQUE ET SOCIALE
P_ 5 | 9**

**DÉVELOPPER UNE
AGRICULTURE DURABLE À
VALEUR AJOUTÉE DANS LES
TERRITOIRES
P_ 10 | 12**

**FAIRE DIALOGUER
AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ
P_ 13 | 15**

**DÉVELOPPER DES PROJETS
DE TERRITOIRES ET DES
SERVICES AUX COLLECTIVITÉS
P_ 16 | 19**

L'année 2020 a été surprenante ! Qui aurait imaginé début janvier, une telle dégradation de la situation sanitaire avec un confinement généralisé à la mi-mars. Allions-nous pouvoir continuer à accompagner les agriculteurs et les collectivités ? Serions-nous en mesure, nous agriculteurs, de produire en quantité et en qualité dans un tel contexte ?

Force est de constater que nos équipes ont su faire face à cette contrainte en moins de 48 heures et s'organiser afin de maintenir l'activité et l'accompagnement de tous nos ressortissants. Equipes et élus se sont également mobilisés afin de remonter aux services de l'Etat les difficultés rencontrées sur le terrain par les filières et proposer des solutions.

Il est aussi indéniable que nos exploitations ont su rapidement réagir et s'adapter. Nos agriculteurs ont tout mis en oeuvre afin de surmonter les difficultés : manque de main d'oeuvre, problèmes logistiques et d'écoulement des stocks suite à mise à l'arrêt des commandes de la restauration hors domicile et des restaurateurs. Certes, plusieurs filières aindinoises ont été mises à mal. Malgré tout, chacun a su innover et maintenir la production afin de répondre à la demande des consommateurs. Et nous pouvons en être fier !

Tout cela ne nous a pas empêché d'avancer sur les dossiers de fond et en premier lieu, la mise en oeuvre des actions de notre projet stratégique. La crise a certes impacté nos organisations mais elle nous a permis de développer de nouvelles façons de travailler et n'a pas réduit le volume de nos actions comme vous pourrez le découvrir dans ces pages. Bonne lecture !



Michel Joux

Président

Chambre d'agriculture de l'Ain



PRIORITÉ 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économique, environnementale, climatique et sociale

Renforcer le renouvellement des générations agricoles : assurer la transmission des exploitations avec des projets d'installation performants et durables



Actions phares

- Repérer, sensibiliser et accompagner les agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation.
- Accompagner dans la durée les projets d'entreprise en développant le suivi post-installation
- Renforcer l'attractivité du métier d'agriculteur

► Réalisé en 2020

- **2 100** exploitants de plus de 55 ans sensibilisés à la préparation de leur transmission via la lettre «Transmission».
- **78** exploitants ont bénéficié d'un accompagnement individualisé au Point Accueil Transmission.
- **15** Diagnostics Cédants, afin de faciliter la transmission de l'exploitation
- **45** Suivis post-installation

ZOOM sur la transmission

- **86 % des exploitants rencontrés souhaitent cesser leur activité pour partir à la retraite. 76 % ont un projet de transmission.**
- **Démembrement** : la proportion d'exploitations en voie de démembrement (10%) a plus que doublé (10 % par rapport à 4% en 2019). Alors les démembrements étaient en régression constante depuis plusieurs années.
- **Transferts d'exploitation au conjoint** : le nombre de projets de transferts est 2 fois plus important qu'en 2019.

La Chambre d'agriculture de l'Ain propose une prestation d'accompagnement relationnel personnalisé en société, pour épauler de manière plus poussée, dans leur réflexion de transmission, les exploitants qui le souhaitent.



Actions phares

- Poursuivre et renforcer l'accompagnement humain des agriculteurs
- Renforcer les compétences des chefs d'entreprises et salariées par une offre de formation adaptée aux enjeux de l'agriculture

- 57 porteurs de projets ont profité d'une «Dotation Jeune Agriculteur» afin de faciliter leur installation.
- 359 porteurs de projet à l'installation accueillis au Point Accueil Installation
- **Ain'Formations Orientation** : s'informer pour bien s'orienter **11 800** personnes accueillies dans le cadre de ce salon.

► Réalisé en 2020

- 76 formations organisées autour de l'installation, la transformation, les circuits courts, les productions végétales, l'agronomie, l'élevage, la santé animale, l'environnement.
- 725 clients accueillis en formation pour **8 528** heures stagiaires.

MON CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

12 Agences en Auvergne Rhône-Alpes

VOUS ÊTES AGRICULTEUR ? L'AGRICULTURE VOUS INTÉRESSE ?
VOUS VOUS INTERROGEZ SUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL ?
Nous vous accompagnons **GRATUITEMENT**

CONTACTEZ VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE
04 74 45 47 43

MON-CERORG/
AUVERGNE
RHONE ALPES

FRANCE compétences



Actions phares

- Poursuivre l'élaboration de références technico-économiques sur les principales filières départementales.



Des références essentielles pour optimiser nos conseils !

Une analyse de groupe annuelle sur **17** systèmes agricoles

Elaboration d'un référentiel régional de données technico-économiques sur l'ensemble des productions.

Suivi technico-économique de **6** fermes laitières et **8** fermes allaitantes (dont 2 en bio) en collaboration avec l'institut de l'élevage.

Publications de **15** cas-types régionaux

- Produire des références spécifiques pour les filières avicoles et équines, ainsi que les points de vente collectifs afin de sécuriser les systèmes d'exploitations

40 jours de référent technique régional Agriculture Biologique avicole

27 jours de travail sur la constitution de références technico-économiques avicoles,

54 pour les références technico-économiques équines

35 jours de travail sur les références technico-économiques Volailles de Bresse

10 jours de travail pour la réalisation d'indicateurs en ateliers de transformation fermière (Volailles de chair)

Des références utiles dans le cadre de projets d'installation dans les filières concernées

Une base de négociation avec les opérateurs économiques et outils d'aide à la décision des professionnels



Mutation des exploitations agricoles : stratégie d'entreprise, autonomie, gestion des risques



Actions phares

- Accompagner les chefs d'entreprises dans l'élaboration de leur stratégie et l'analyse des risques en s'appuyant sur des références technico-économiques
- Sécuriser les entreprises agricoles sur la réglementation en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles et efficaces



▷ Réalisé en 2020

- **19 études de projets d'exploitation et études «passer le cap»**
- Mise en place des audits d'exploitation en partenariat avec la MSA et le CERfrance01
- **230 déclarations PAC.** Grâce à la réactivité des équipes dans le contexte de crise sanitaire, mise en place immédiate de rendez-vous à distance pour tous.

Faire face aux enjeux climatiques, énergies, eau, biodiversité, optimisation des intrants...



Actions phares

- Proposer à chaque agriculteur un conseil agronomique en lien avec son projet d'entreprise
- Sensibiliser et faciliter l'appropriation de techniques et pratiques adaptées aux évolutions climatiques et environnementales
- Conforter la maîtrise de l'eau (drainage, stockage, irrigation)
- Renforcer notre accompagnement : méthanisation, photovoltaïque, bois énergie



▷ Réalisé en 2020

Accompagnement de groupes dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques (baisse des phytosanitaires, agriculture de conservation) : **2** groupes de développement, **1** réseau DEPHY, **1** groupe reconnu Ecophyto - 30000)



Maîtrise de l'eau

4 accompagnements de projets collectifs de mobilisation de la ressource en eau (Balan, Miribel, Ambronay, Rignieux, Ceyzerieu, St Benoit)

8 accompagnements projets individuels de forage et **4** projets individuels de retenue

Suivi de l'ASIA : 130 exploitants avec négociation de quotas d'eau supplémentaires

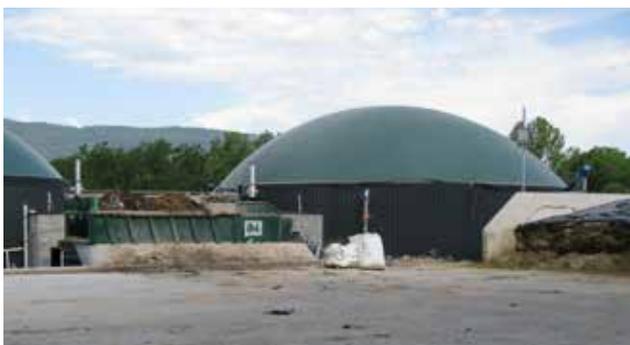
Energies

Méthanisation

7 accompagnements,
4 réunions collectives

Photovoltaïque

37 conseils préalables



PRIORITÉ 2

Développer une agriculture à valeur ajoutée dans les territoires

Accompagner le développement des filières à valeur ajoutée, rentables et créatrice d'emplois : filières longues et territoriales, circuits courts, alimentation de proximité, agriculture



Actions phares

- Travailler sur l'approvisionnement des métropoles voisines
- Accompagner de nouvelles formes d'agriculture périurbaine et urbaine
- Accompagner 50 % des agriculteurs bio avant, pendant et après leur conversion
- Mettre en place de nouveaux services : étude de marché, redynamisation des points de vente collectifs

▷ Réalisé en 2020

« Agricultures Urbaines »

Animation nationale d'un Réseau mixte technologique

Agriculture biologique

- **+12 %** d'exploitations en Agriculture Biologique
- **3** suivis de conversion, **8** appuis techniques, **55** contacts et **34** rendez-vous INFO BIO, 2 réunions d'informations
- Accompagnement des porteurs de projet individuel et des projets de filières (carpe Bio, Filière lait Bressor, Chézery, Bresse Val de Saône)
- Organisation d'actions collectives (Portes ouvertes Grandes Cultures, Essai lentilles, Atelier maraîchage Tech&Bio...)
- **10** Formations aux pratiques Bio et alternatives

Circuits courts

- **3** formations Etudes de marché, **2** études de marché individuelles et **3** collectives
- **4** études de faisabilité de projets collectifs





Action phare

- Créer du lien avec les collectivités et multiplier les échanges avec les décideurs pour développer les circuits courts et l'alimentation de proximité

▷ Réalisé en 2020



AgriLocal

- Contribution au développement de la plateforme : **190** fournisseurs dont **52 %** d'actifs sur la plateforme
- **1er** département en chiffre d'affaires sur la plateforme (**600 000 euros**)
- **4** animations dans les collèges
- **Elaboration d'outils** (cartographie des fournisseurs et collèges)
- **Organisation de plusieurs évènements** : semaine du goût, opération banque alimentaire, repas de Noël)

Valoriser nos productions de qualité et nos filières de productions

- **Plus de 280 adhérents à Saveurs de l'Ain** : producteurs, artisans des métiers de bouche, restaurateurs et revendeurs
- Après un an d'existence, et dans un contexte de crise sanitaire, **Saveurs de l'Ain**, marque ombrelle du patrimoine culinaire de l'Ain, a adapté ses actions en misant sur la communication auprès des habitants de l'Ain pour la consommation de produits locaux.
- Sur le 2ème semestre, **des actions de promotion type marchés de producteurs et artisans ont été mises en place** notamment sur la période fêtes de fin d'année.





Action phare

- Faciliter l'engagement dans la certification «Haute Valeur Environnementale »



▷ Réalisé en 2020

- Accompagnement à la certification pour l'ensemble des filières agricoles départementales : **3** formations HVE et **4** accompagnements à la mise à jour des indicateurs d'agriculteurs.



Action phare

- Développer la gestion durable du bois et mieux intégrer la problématique forestière.

- Accompagnement du développement de l'association Bois Agri-Local Aindinois, **38 adhérents**
- **6** plans de gestion formalisés soit un linéaire de 47 269 mètres de bois caractérisés
- **5 000** MAP (Mètre cube Apparent) de plaquettes produites soit l'équivalent de 450 000 litres de fioul
- **1** formation « Quantifier et gérer durablement la ressource en bois »



PRIORITÉ 3

Faire dialoguer agriculture et société

Etre le porte-parole du monde rural



Actions phares

- Promouvoir les métiers de la production agricole et para-agricole
- Valoriser l'évolution de l'agriculture et des pratiques agricoles de nos territoires

► Réalisé en 2020

- **90 jeunes informés** sur le parcours à l'installation, le métier d'agriculteur, l'accompagnement et les aides lors d'interventions en classes de BTS et BPREA et du forum à l'installation du réseau impact
- Elaboration de **9 «Pages Agir»** sur la diversité des projets en agriculture dans les différents territoires.
- Organisation de la **5^{ème} édition du concours des pratiques agro-écologiques des prairies du Val de Saône**. Jean-Pierre Paccard, éleveur laitier et représentant du GAEC des Carrons à Dompierre sur Chalaronne, a obtenu la 2^{ème} place nationale dans la catégorie «Prairies de fauche en plaine».
- Mise en lumière de l'agriculture lors des **Trophées de l'agriculture**





- **Etre présent et communiquer sur des sujets prioritaires dans les lieux de décisions politiques**

- Mise en œuvre d'un projet d'actions agricoles à l'échelle du territoire de la CC* Plaine de l'Ain et poursuite du travail initié sur la Dombes et de CA3B
- Réalisation d'une note de conjoncture hebdomadaire lors du premier confinement sur la situation économique des filières et diffusion à nos partenaires et collectivités
- Coordination d'un travail avec la CC* de Miribel et du Plateau autour d'un projet de charte agricole
- Participation aux Etats Généraux des Territoires de l'Ain
- Présentation des sujets d'actualités agricoles à la **Conférence Générale Agricole**
- **300** représentations agricoles dans différentes instances du département
- Près de **60** réunions en lien avec les collectivités territoriales



- **Développer des projets territoriaux concertés**

- **25 réunions multi-acteurs**
- Organisation de **temps d'échanges** avec les offices de tourisme du territoire de la Dombes pour développer des actions de valorisation de l'agriculture
- **Alimentation de proximité** : développement de projets avec la banque des territoires
- **Organisation d'un forum de l'autonomie protéique des élevages** sur le secteur Bresse, destiné aux éleveurs, acteurs économiques, représentants des filières et élus locaux

NOUVEAUTE

Médiation avec les associations environnementales

- Concertation sur la charte phytosanitaire avec les associations de consommateurs et France Nature Environnement



Assurer la préservation du foncier agricole et l'évolution de l'agriculture au cœur d'un territoire urbanisé



Action phare

Contribuer à la préservation du foncier (expertises et avis sur les documents d'urbanismes) pour le maintien de l'agriculture

NOUVEAUTES

- Consultation sur les dossiers de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- Finalisation du travail sur les compensations collectives agricoles et création d'un fonds départemental

► Réalisé en 2020

Plus de 145 avis

- **38** Documents de planification (SCOT, PLUi, PLU)
- **99** autorisations d'urbanisme (PC, CU, DP ...)
- **4** avis sur les autorisations de boisement
- **4** avis sur des projets d'infrastructures
- **5** Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- **7** commissions foncières

PRIORITÉ 4

Développer des projets de territoires et des services aux collectivités

Accompagner de manière ciblée et adaptée les collectivités territoriales dans leurs projets autour de l'agriculture.

Actions phares

Accompagner les collectivités dans leurs démarches :

1. de développement d'une alimentation de proximité (ouverture de points de vente, marché, approvisionnement local),
2. d'appréhender les enjeux de l'agriculture locale afin d'adapter leurs aménagements
3. de conduire des projets environnementalement viables



▷ Réalisé en 2020

- 18 PVC et 1 nouveau en lien avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (ouverture printemps 2021)
- 2 marchés de producteurs hebdo



Rencontrer chaque collectivités afin d'écouter leurs attentes, partager nos compétences et savoir-faire.

- Une journée dédiée pour la présentation de l'agriculture de l'Ain à la nouvelle Préfète Catherine Sarlandie de La Robertie



- **6 rencontres avec les élus locaux** : CC* Dombes, commune de Jasseron, communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse, CC* de la Veyle, commune de Saint Didier sur Chalaronne.





Co-construire des stratégies et projets de territoires



Développer des partenariats publics / privés autour de l'agriculture

La Chambre d'agriculture de l'Ain et la CC* de la Dombes ont signé un partenariat en faveur de l'agriculture. Ils ont engagé, dans ce cadre, des expérimentations agronomiques pour l'adaptation de l'agriculture au réchauffement climatique, et la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Un premier groupe d'agriculteurs teste, sur le site expérimental de Valeins, un protocole expérimental sur 6 couverts culturaux en rotation sur six placettes (cameline/lentille, maïs, soja/tournesol, blé, colza, sorgho, ...). Rotation, couverture du sol et travail du sol permettront de réduire la consommation des produits phytosanitaires.

Un second groupe travaille, à Saint-Trivier sur Moignans, sur les couverts végétaux (érosion, matière organique, azote, structuration du sol, approche économique), la connaissance du sol, la rotation des cultures et la gestion de l'eau.





- **Adaptation au changement climatique**

La chambre d'agriculture s'est emparée de cet enjeu d'avenir pour l'agriculture départementale.

Elle accompagne les groupes de développement et les expérimentations sur les plantes, les fourrages, l'autonomie protéique des exploitations. Elle travaille également sur l'irrigation, avec l'Asia⁽¹⁾ ainsi que sur l'hydraulique et la constitution de réserves d'eau, la gestion des pâturages de montagne avec la Sema (2) et plus indirectement, la production d'énergies renouvelables.

Plus récemment, une équipe d'une douzaine d'agents a été constituée afin d'avoir une approche transversale du sujet et à terme, de pouvoir réaliser auprès des agriculteurs, un conseil global.

- **50 suivis d'épandages des boues de stations d'épuration ou lagunes**



La Chambre d'agriculture en actions...

1# Des collaborateurs et des élus mobilisés

A l'annonce du confinement, l'ensemble de l'activité a été transférée en 48h, en télétravail, afin de pouvoir poursuivre nos accompagnements. Equipes et élus se sont mobilisés afin de remonter les problématiques et difficultés rencontrées vers les instances et services de l'Etat et proposer des solutions.



2# Permettre aux exploitants de maîtriser et mettre en œuvre les consignes de sécurité et d'échanger

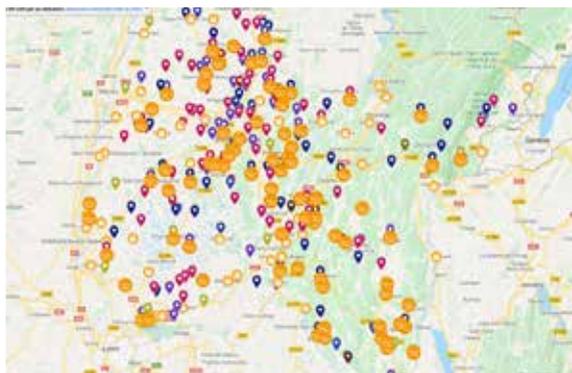
Nos équipes se sont mises à pieds d'œuvre afin de permettre aux exploitations de lutter rapidement et efficacement contre la propagation du virus et garantir la sécurité des consommateurs.

6 newsletters spéciales Covid ont été diffusées aux producteurs : réglementation, aides, recommandations.

Elles ont également créé un groupe d'échange «producteurs de l'Ain» afin d'informer plus rapidement et échanger sur les solutions à mettre en œuvre (186 membres).

3# Rendre lisible l'offre locale

Faciliter l'accès aux denrées alimentaires pour le grand public a été un enjeu majeur. Construction d'une **carte interactive**, la géolocalisation des producteurs et la qualification des produits disponibles sur territoire. + de **90 000 vues**, **202 points de vente géolocalisés**. Création d'un compte Facebook «**Produits fermiers de l'Ain**» : **6300 membres**.





4#

Maintien des marchés : la chambre d'agriculture aux côtés des maires

Grâce à nos différentes démarches auprès des communes organisatrices de marchés, nous avons favorisé le maintien et/ou la réouverture d'un certain nombre d'entre eux assez rapidement. L'Ain totalise 108 tenues de marchés pour 93 communes organisant au minimum un marché par semaine. **54 ont ainsi été maintenus.**

5#

Mettre en relation l'offre et la demande, notamment dans les Grandes et Moyennes Surfaces

La piste du référencement de produits dans les GMS a été investie afin de proposer des débouchés alternatifs à la Restauration Hors Domicile et aux marchés dont les ventes avaient été arrêtées pour cause de confinement. Des rencontres et des mises en relation ont ainsi été organisées avec les GMS.

6#

Epannage des boues : la chambre d'agriculture apporte des solutions aux collectivités

En raison de l'épidémie de Covid-19, l'épandage des boues « non hygiénisées » de stations d'épuration a été suspendu mi-mars 2020. Afin de permettre la reprise des épandages, la Chambre d'Agriculture a travaillé en lien avec la DDT sur la mise en place d'un protocole permettant l'hygiénisation des boues. Cette technique, attestée par des analyses microbiologiques, est basée sur l'adjonction d'un lait de chaux provoquant une forte augmentation du pH. Ainsi, d'une part les agriculteurs ont pu recevoir les boues initialement prévu dans leur programme de fertilisation et d'autre part, les collectivités ont pu maîtriser leurs coûts.



NOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE



**Assurer la pérennité financière
de l'entreprise**



**Assurer nos missions
de service public**



**Accompagner, impulser
le développement
collectif et l'innovation**



**Développer les services adaptés
aux besoins de nos clients :
agriculteurs,
collectivités territoriales**



Travailler en partenariat

SATISFACTION GLOBALE

95%

de clients satisfaits
ou très satisfaits
POUR LE CONSEIL



96%

de clients satisfaits
ou très satisfaits
DE LA FORMATION



85% de clients satisfaits de la qualité de l'accueil et de l'orientation

84%

de clients satisfaits
DE LA CLARTÉ
DE L'INFORMATION

91%

de clients satisfaits
DE L'ÉCOUTE
DES CONSEILLERS



98%

de clients satisfaits
DE L'ORGANISATION
DES FORMATIONS

99%

de clients satisfaits
DE LA RÉPONSE AUX
ATTENTES EN FORMATION



EFFICACITÉ ET IMPACT DES PRESTATIONS

91%



de clients satisfaits
de l'efficacité
des prestations
vis à vis de leurs objectifs

77%



des clients estiment que
la prestation a eu un impact
positif «fort ou très fort»
sur leur entreprise

79%



clients satisfaits
de la transférabilité
des acquis des formations

COMPÉTENCE DES CONSEILLERS

89%

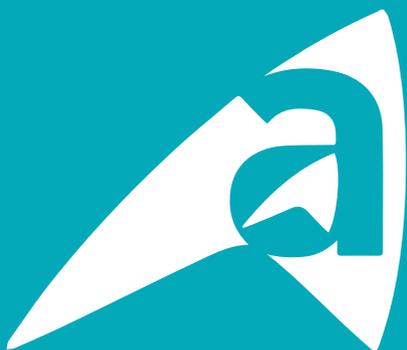
clients satisfaits
de l'expertise
des conseillers



100%

clients satisfaits
par la qualité des
intervenants en formation





**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN



Chambre d'agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de Foire, BP 84
01003 Bourg-en-Bresse cedex



04 74 45 47 43



accueil@ain.chambagri.fr
www.ain.chambres-agriculture.fr